



COMPTE RENDU DU 03 NOVEMBRE 2025

Le 03 novembre 2025, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni salle du conseil en mairie sous la présidence de Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire.

Étaient présents : Mme Muriel PERRAS JUPIN, M. Jean-Luc PARIS, Mme Isabelle DEFRENCE, M. Daniel ANTOINE, M. Jean-Paul DRÉVILLE, M Sylvain CHARBONNELLE, Mme Delphine STURARO, Mme Patricia FIGUEIREDO, M. Éric TORIO, Mme Delphine DELAMOTTE, Mme Josiane BRILLANT.

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme Nathalie VREVEN PETIT, (Pouvoir à Mme Isabelle DEFRENCE)
M. Éric FARDEL, (Pouvoir à Mme Muriel PERRAS JUPIN)
Mme Bernadette BOUCLY, (Pouvoir à M. Sylvain CHARBONNELLE)
Mme Véronique DROBNJAK, (Pouvoir à M. Jean-Luc PARIS)
Mme Stéphanie HERBEZ, Mme Isabelle ALVES DOS SANTOS, M. Marian BEAURAIN.

Secrétaire élue : Mme Isabelle DEFRENCE.

I. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 05 SEPTEMBRE 2025 :

Adopté à l'unanimité des membres présents.

II. PRÉSENTATION DES RAPPORTS EAU ET ASSAINISSEMENT 2024 PAR LE DÉLÉGATAIRE SUEZ FRANCE :

Le point a été abordé en fin de séance.

III. RAPPORT ANNUEL D'EAU POTABLE 2024 (RPQS : Rapport prix qualité service) :

Délibération n°06056225046
Rapporteur : Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire de la commune.
Adopté à 15 voix pour et 0 contre.

IV. RAPPORT ANNUEL D'ASSAINISSEMENT 2024 (RPQS : Rapport prix qualité service) :

Délibération n°06056225047
Rapporteur : Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire de la commune.
Adopté à 15 voix pour et 0 contre.

V. REDEVANCE AGENCE DE L'EAU PERFORMANCE DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE POUR L'ANNÉE 2026 :

Délibération n°06056225050
Rapporteur : Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire de la commune.
Adopté à 15 voix pour et 0 contre.

VI. CONVENTION PARTICIPATION FINANCIÈRE A L'ENTRETIEN DE LA ZONE HUMIDE TAMPON :

Délibération n°06056225051
Rapporteur : Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire de la commune.
Adopté à 15 voix pour et 0 contre.

VII. SORTIE DE L'ACTIONNARIAT ET VENTE DE SES ACTIONS ADTO :

Délibération n°06056225052
Rapporteur : Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire de la commune.
Adopté à 15 voix pour et 0 contre.

VIII. PRIX MARCHÉ DE NOËL 2025 :

Délibération n°06056225053
Rapporteur : Mme Isabelle DEFRENCE, Maire Adjointe, déléguée à l'animation.
Adopté à 15 voix pour et 0 contre.

IX. CAUTION EMPRUNT TABLES ET CHAISES :

Délibération n°06056225054
Rapporteur : Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire de la commune.
Adopté à 15 voix pour et 0 contre.

X. DÉCISION MODIFICATIVE :

Délibération n°06056225055
Rapporteur : Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire de la commune.
Adopté à 15 voix pour et 0 contre.

XI. ACCÈS SUR LE DOMAINE PUBLIC A UNE DIVISION PARCELLAIRE :

Délibération n°06056225056
Rapporteur : Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire de la commune.
Adopté à 15 voix pour et 0 contre.

XII. CLASSEMENT D'UNE VOIE SANS ENQUÊTE PUBLIQUE :

Délibération n°06056225057
Rapporteur : Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire de la commune.
Adopté à 15 voix pour et 0 contre.

XIII. APPROBATION DE LA DÉNOMINATION DES VOIES COMMUNALES SANS NOM DE LA COMMUNE DE SACY-LE-GRAND SUR GEOFITIS :

Délibération n°06056225058

Rapporteur : Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire de la commune.

Adopté à 15 voix pour et 0 contre.

XI. INFORMATION DIVERSES ET QUESTIONS ORALES :

Départ de Mme Josiane BRILLANT, conseillère municipale à 21h05

Rapporteur : Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire de la commune.

Séance levée à 21h15.


Le Maire
Muriel PERRAS JUPIN